**SUJET**

Il vous est demandé d’apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.

Toute information calculée devra être justifiée.

Les écritures comptables devront comporter le numéro, l’intitulé des comptes et un libellé de l’écriture.

L’entreprise AIRSOLHYDRO est une SARL créée en 2013 qui produit de l’électricité grâce aux énergies renouvelables : l’eau, le vent et le soleil. Elle est située en Alsace.

L’entreprise a la particularité de n’avoir qu’un seul client, la société EDF avec lequel elle a signé un contrat d’exclusivité. Ce contrat lui garantit la vente de toute sa production pendant les 15 prochaines années à un prix convenu.

Les associés de cette entreprise sont des passionnés d’écologie qui souhaitent laisser une planète plus propre aux générations futures. L’entreprise dispose d’un capital de 680 000 euros divisé en parts sociales de 500 euros. Le gérant, M. Masson, est conscient que le retour sur investissement ne sera pas immédiat.

Pour répondre à la demande d’électricité à partir d’énergie renouvelable, la société a déjà construit un petit parc éolien et afin de diversifier ses sources de production d’électricité, elle a investi dans deux centrales photovoltaïques qui produisent de l’électricité grâce au soleil. La production d’électricité basée sur les technologies éolienne et photovoltaïque est fiable et maîtrisée par AIRSOLHYDRO. C’est pourquoi dès le départ, sa banque, le Crédit Mutuel, l’a accompagnée dans le financement de ses projets.

En 2015, l’entreprise désire se lancer sur un nouveau projet : construire une centrale hydroélectrique qui produit de l’électricité grâce à l’eau d’une rivière. Pour l’instant, le projet n’est pas finalisé mais il est en bonne voie. La question du financement se pose car M. Masson, après une entrevue avec son banquier, a compris qu’il lui serait difficile d’obtenir un financement intégral de son acquisition. Il faudra qu’il envisage d’autres sources de financement.

La SARL AIRSOLHYDRO emploie 9 salariés :

- M. Masson : gérant, assure lui-même la relation client ;

- M. Hadler : comptable, exécute l’ensemble des tâches administratives ;

- M. Zimmerman : ingénieur de production ;

- 4 techniciens en photovoltaïque et 2 techniciens en éolien.

L’entreprise utilise un progiciel de gestion intégré. Elle utilise des journaux divisionnaires pour enregistrer ses opérations : Journal des achats (HA), journal des ventes (VT), journal de banque (BQ), journal de caisse (CA) et journal des opérations diverses (OD).

L’exercice comptable de la société AIRSOLHYDRO coïncide avec l’année civile.

L’activité de l’entreprise est soumise au taux de TVA de 20 %.